À transposer dans le vrai formulaire :
https://www.regie-energie.qc.ca/fr/participants/interventions-et-guides/formulaire-liste-de-sujets-a-joindre-aux-demandes-dintervention

Liste des sujets d'intervention
Infrastructure Keel
R-4359-2026

Sujet no. 1

Sujet *

La méthodologie d'établissement des coûts évités de long terme proposée par d'Hydro-Québec Distribution (le « **Distributeur** »).

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet*

Keel Infrastructure (« **Keel** ») opère des installations sur le réseau du Distributeur. Celles-ci sont situées à Farnham, Saint-Hyacinthe et Cowansville. Keel exploite également des installations sur les réseaux municipaux des villes de Sherbrooke, Magog et Baie-Comeau. Un total de 178 MW répartis sur huit sites à travers le Québec constitue actuellement le portefeuille énergétique opérationnel de Keel dans la province.

Dans le cadre du dossier R-4359-2026, le Distributeur propose une nouvelle méthode d'établissement du coût évité, laquelle pourrait servir à fixer le tarif CD. Keel souhaite donc participer à l'examen de cette méthode considérant que son établissement pourrait avoir une incidence sur la détermination du tarif CD dans le dossier R-4333-2026.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées*

Keel entend recommander à la Régie de considérer une méthodologie d'établissement des coûts conforme au cadre législatif et réglementaire applicable ainsi que des principes et décisions pertinents de la Régie.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert*

Keel préparera une preuve écrite au soutien de sa position, entend poser des questions au Distributeur, souhaite être en mesure de questionner et d'interroger le Distributeur et de présenter une argumentation orale ou écrite.

Sujet no. 2

Sujet *

La prévision de la demande associée aux centres de données.

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet*

Keel opère des installations sur le réseau du Distributeur. Celles-ci sont situées à Farnham, Saint-Hyacinthe et Cowansville. Keel exploite également des installations sur les réseaux municipaux

des villes de Sherbrooke, Magog et Baie-Comeau. Un total de 178 MW répartis sur huit sites à travers le Québec constitue actuellement le portefeuille énergétique opérationnel de Keel dans la province.

Considérant que l'accès à la pièce B-0008 est restreint et que Keel n'a pas été en mesure d'en prendre connaissance, Keel entend questionner le Distributeur quant à la méthode retenue pour établir la prévision de la demande associée aux centres de données.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées*

Keel entend questionner le Distributeur sur sa prévision de la demande associée aux centre de données, sur sa méthode de prévision, et sur les hypothèses qui la sous-tendent.

Keel entend recommander à la Régie de retenir une prévision de la demande associée aux centres de données reposant sur des hypothèses explicites, documentées et suffisamment étayées, qui tiennent compte du cadre législatif et réglementaire applicable et de demander au Distributeur, au besoin, les précisions ou ajustements nécessaires.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert*

Keel préparera une preuve écrite au soutien de sa position, entend poser des questions au Distributeur, souhaite être en mesure de questionner et d'interroger le Distributeur et de présenter une argumentation orale ou écrite.